



## L'église Saint-Agnan, l'épreuve des siècles

### (1<sup>ère</sup> partie)

En 1861, l'abbé Imbert, curé de Saint-Agnan, entreprend de retracer l'histoire de la paroisse dont il est le desservant. Ses notes sont précieuses, fruit d'une recherche minutieuse dans les archives paroissiales et les ouvrages d'historiens faisant autorité. Dans un long chapitre consacré à l'église, il évoque l'histoire tourmentée de l'édifice, son architecture romano-byzantine, son mobilier et les œuvres d'art qui y sont conservées.

L'église Saint-Agnan fut construite au 12<sup>ème</sup> siècle, à l'emplacement d'une petite chapelle dédiée à saint Frond. Elle dépendait d'un prieuré de Bénédictins installé à l'ouest de l'édifice. Le faubourg, sans doute fortifié et bordé au nord par le Nohain, regroupait l'église, les bâtiments conventuels, le cimetière et quelques maisons d'artisans et de manœuvres.

L'abbé Imbert indique – sans citer ses sources – que « *dès le milieu du 15<sup>ème</sup> siècle, une partie du bas côté sud était tombé ou avait été incendié, puisqu'on voit dans le collatéral méridional des substructions qui appartiennent à la fin de ce siècle.* »

Deux représentations de l'église datant du début du 17<sup>ème</sup> siècle nous sont parvenues. La première est un dessin de Joachim Duviert, un artiste de nationalité flamande ou hollandaise, qui parcourut la France entre 1609 et 1612 et réalisa de nombreux croquis des villes et châteaux qu'il visita. Ces dessins, d'une précision remarquable, constituent un témoignage historique capital.



L'église Saint-Agnan par  
Joachim Duviert, détail, 1612  
(BNF, Collection Lallemand de Betz)

La seconde est une gravure de Claude Chastillon, ingénieur et topographe du roi Henri IV, qui dessina les très nombreux lieux visités lors de ses voyages en France, jusqu'à sa mort en 1616. Son œuvre, moins exacte que celle de Joachim Duviert, permet toutefois de confirmer l'existence d'un clocher qui s'élevait à la croisée de la nef et du transept.



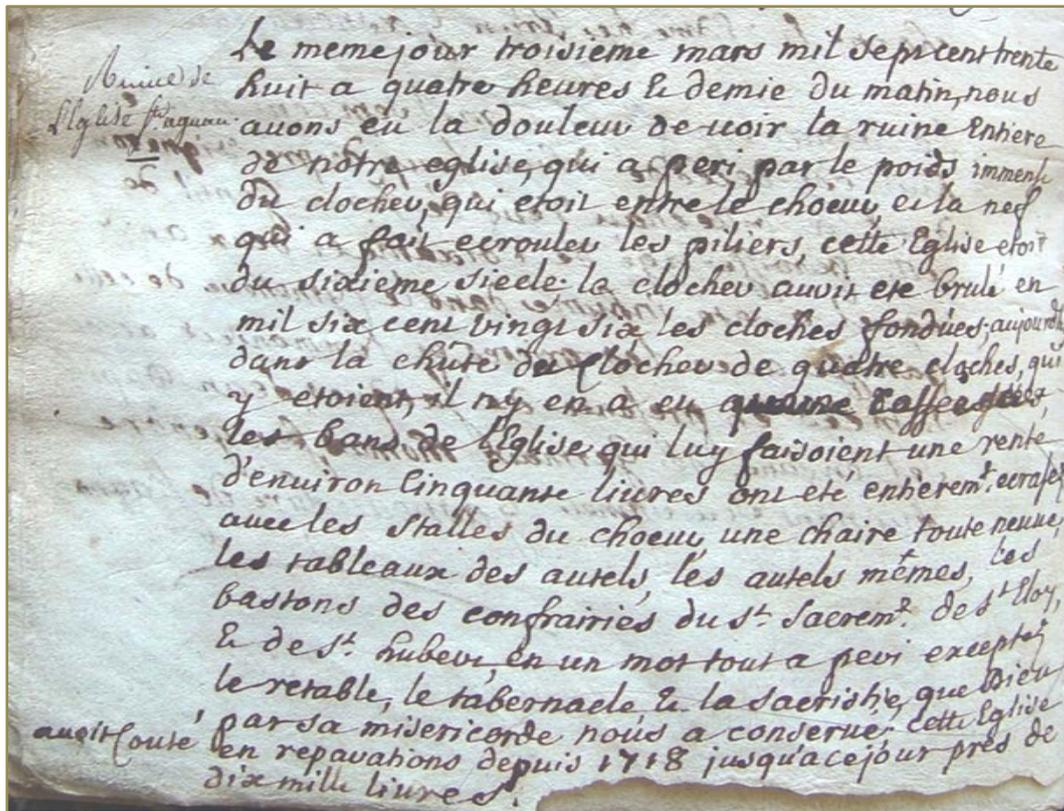
L'église Saint-Agnan par Claude Chastillon, avant 1616, détail  
(BNF, Cabinet des Estampes)

Ces deux représentations sont antérieures à l'incendie du clocher en 1625, rapporté par le curé Imbert : « *le clocher et le beffroy d'icelle église furent brûlés par le feu au mois de mai 1625 et l'année 1629 fut refait ledit clocher* ».

Un siècle plus tard, le 3 mars 1738, l'église s'écroule en pleine nuit, sans qu'aucun signe avant-coureur n'ait pu laisser présager du drame. De l'édifice ne subsistent que l'abside, une partie du bas-côté sud et le portail ouest.

Voici le récit que fait le curé Gasneau des événements. S'il est bien sûr affligé par le désastre, il ne perd pas de vue pour autant ses conséquences pour les finances de la paroisse !

« *Le 3 mars 1738 à quatre heures et demie du matin, nous avons eu la douleur de voir la ruine entière de notre église, qui a péri par le poids immense du clocher qui était entre le chœur et la nef, qui a fait s'écrouler les piliers... Aujourd'hui, dans la chute du clocher, des quatre cloches qui y étaient, il n'y en a eu qu'une cassée. Les bancs de l'église, qui lui faisaient une rente d'environ cinquante livres, ont été entièrement écrasés, avec les stalles du chœur, une chaire toute neuve, les tableaux des autels, les autels mêmes, les bâtons des confréries du Saint Sacrement, de Saint Eloi et de Saint Hubert. En un mot tout a péri excepté le retable, le tabernacle et la sacristie que Dieu, par sa miséricorde, nous a conservés. Cette église avait coûté en réparations depuis 1718 jusqu'à ce jour près de dix mille livres.* »



GG 24 – Extrait du registre paroissial de l'église Saint-Agnan, 1738

Dès 7 heures du matin, le curé et les habitants de la paroisse se présentent devant le bailli et le procureur fiscal de la ville afin qu'un procès-verbal des événements soit dressé. Deux experts sont désignés pour déterminer « *l'état de l'existence des débris de ladite église et les causes de la chute* » : François Gaudré, architecte, et Blaise Ravot, maître maçon.

Si les experts peuvent rapidement établir un rapport très détaillé sur l'état de l'édifice après son écroulement, ils déclarent « *en ignorer les causes et que, pour porter leur jugement, il serait nécessaire que tous les matériaux et immondices fussent évacués.* » Les paroissiens s'attellent donc au déblaiement de l'église et le 21 avril, le bailli, le procureur fiscal, l'architecte et le maçon reviennent sur les lieux pour continuer l'expertise. La théorie du curé Gasneau, expliquant au matin du drame que la nef s'était écroulée sous le poids du clocher, est écartée.

D'après les constatations faites à l'intérieur comme aux alentours du bâtiment, les deux experts concluent que « *la chute de l'église a été occasionnée par un affaissement des terres, qui prend son principe dans l'écoulement des eaux souterraines ; que ces eaux ont leur écoulement libre dans le lit de la rivière de Loire lorsqu'elle est basse, mais le volume du fleuve venant à croître forme un obstacle à l'écoulement de ces mêmes eaux souterraines qui, forcées de remonter, détruisent tout ce qui s'oppose à leur cours ou détremper les parties moins solides.* »

Or quelques années plus tôt, sur ordre du roi Louis XV, des levées avaient été construites le long de la Loire pour contenir les eaux du fleuve et éviter les inondations. S'appuyant sur les conclusions des experts, le curé et les habitants

de la paroisse estiment que « ces levées ont empêché l'écoulement des eaux des terrains supérieurs » et donc provoqué la ruine de leur église.

Au Roy  
Sire  
3 mars 1738

Les Curé et habitans de la Paroisse de S<sup>t</sup> Agnan du faubourg de Cône sur Loire Exposent tres respectueusement A Votre Majeste' qu'ils ont eü le malheur de perdre leur Eglise, par une chute inopinée la nuit du 3 mars dernier, cette chute, ne peut estre attribuee qu'a l'affaissement des terres cause par le reflux des Eaux souterraines, qui ont este retenues, et comprimées depuis que Votre Majeste' a ordonné des travaux qui ont donné le cours a la Riviere de Loire, du côté de Cône de 25 toises ou environ de l'endroit ou lad<sup>e</sup> Eglise estoit bâtie; ainsi qu'il paroît par le procès verbal dressé par le Juge de lieux avec les Experts. La Paroisse de S<sup>t</sup> Agnan SIRE, est composée de plus de huit cent Communians, presque tous Artisans, ou manouvriers entièrement hors d'état de contribuer a la construction d'une nouvelle Eglise, et qui demeureroient pour toujours privées de l'instruction Chretienne; et sans presque aucun exercice de Religion, si l'on n'est pourueu par Votre Majeste'; jls osent esperer de sa pieté, et de sa Charité quelle voudra bien donner ses ordres pour un objet, qui intéresse si fort la Religion, et ils continueront tous d'offrir au Seigneur les vœux les plus ardens, pour la conservation de Votre personne sacrée et de toute la famille Royale

DD 13 – Supplique au roi Louis XV, 1738

Ils adressent donc « *très respectueusement* » une supplique au roi, lui exposant que les paroissiens, « *presque tous artisans ou manouvriers, sont entièrement hors d'état de contribuer à la construction d'une nouvelle église* » et lui demandant - à mots couverts, bien sûr - de reconnaître sa responsabilité dans la tragédie et de participer financièrement à la reconstruction de l'église.

Dans son histoire de la paroisse Saint-Agnan, le curé Imbert indique qu'il n'existe « *aucune preuve du résultat qu'a pu avoir la pétition adressée à Louis XV* ». « *Les comptes de ces années manquent* » et nous sommes donc dans l'ignorance « *des bienfaiteurs de l'église dans ces circonstances et de l'argent employé.* »

Il raconte aussi que le curé Jollain, nommé peu après le drame, fit contribuer les étrangers à la reconstruction de l'édifice. « *La tradition rapporte qu'il se tenait à la portière des diligences et des chaises de poste dont les relais avaient lieu à une auberge située proche le cimetière (aujourd'hui la place Saint-Agnan) et que, son bonnet carré à la main, il réclamait quelque secours en faveur de son église.* »

A suivre, d'ici quelques semaines...